

**Déclaration de la FSU 47
au CTSD
réuni le 08/03/2021**



- Alors que l'année scolaire 2019-20 a été chamboulée par le contexte sanitaire et la fermeture des écoles, entraînant de fait des retards au niveau des apprentissages pour une partie non négligeable des élèves ;

- alors que cette année 2020-21 met à nouveau à l'épreuve les équipes, chargées d'enseigner tant bien que mal au milieu de protocoles sanitaires fluctuants ;

- alors donc que l'école traverse un épisode inédit de son histoire,

nous aurions pu penser que l'État français prendrait ses responsabilités en engageant une politique volontariste et ambitieuse avec, à la clef, un budget 2021 à la hauteur des enjeux (ceci d'autant plus que des centaines de milliards d'euros ont fait irruption pour soutenir l'économie en cette période de pandémie).

Or, non seulement ce n'est pas l'option qui a été choisie, mais l'enveloppe du budget 2020 n'a pas été utilisée en totalité, 200 millions d'euros ont été rendus au ministère des finances, soit l'équivalent de 4200 postes ! Quelle provocation !

Au lieu de traiter les conséquences scolaires et sociales de la pandémie dans les écoles, Jean-Michel Blanquer poursuit inlassablement, "comme si de rien n'était", sa politique éducative dévastatrice qui met à mal l'école publique. Il multiplie les attaques, ciblant simultanément les formations initiales et continues, spécialisées (avec les réformes du CAFIPEMF et du CAPPEI), cherchant à instaurer une méthode de lecture ministérielle, attaquant la maternelle dans ses fondements, réformant l'Éducation Prioritaire sans concertation... Sans parler des conclusions ubuesques issues du Grenelle de L'Éducation.

Dans les établissements du second degré comme dans les écoles, les collègues sont épuisés, un certain nombre d'entre eux·elles sont au bord de la rupture : conditions de travail dégradées, injonctions contradictoires permanentes, gestion de plus en plus complexes des élèves, commandes institutionnelles qui ne font plus sens... Autant d'éléments qui alimentent la défiance, la lassitude et qui entraînent toute une profession dans une spirale négative : nous ne comptons plus les appels de nos collègues qui, quotidiennement, nous rapportent leur mal être au travail. L'augmentation des arrêts maladie, des demandes de démission ou de rupture conventionnelle, les difficultés de recrutement... sont ainsi des indicateurs alarmants qui doivent être pris en compte d'urgence par l'État employeur.

La carte scolaire devrait être un levier pour permettre à chaque enseignant·e de mener sa mission dans la sérénité et bénéficier de conditions de travail sans cesse améliorées. C'est le contraire qui se produit dans notre département, durement touché par les suppressions de postes.

Dans le second degré, 18 postes vont être supprimés, dont 1 seul compensé en heures supplémentaires, alors qu'on attend 50 élèves de plus à la rentrée 2021: 533 heures disparaissent !

Nombreux sont les établissements qui vont souffrir de cette coupe sombre : fermetures de classes, d'options, de spécialités, disparition des groupes et dédoublements, fusions de groupes dans les matières générales, multiplication des compléments de service, effectifs toujours plus chargés, conditions de travail toujours plus dures pour les enseignants et toujours plus défavorables pour les élèves ! Et les explications que vous nous avez fournies, Monsieur le Dasein, ne nous ont pas convaincu d'accepter cette amputation de 18 postes, et les établissements concernés non plus !

Le compte n'y est pas non plus dans le premier degré. Avec 5 postes retirés au département pour une prévision de 350 élèves en moins dans nos écoles et le fameux taux d'encadrement P/E qui progresse régulièrement (mais lentement) depuis quelques années, certain·es auront beau jeu de proclamer que les conditions de travail vont être améliorées dans les écoles. Encore faudrait-il rappeler que cette évolution masque le fait qu'il avait baissé dans les années Sarkozy et qu'il s'agit plutôt d'un rattrapage. Le point de départ de la comparaison fausse l'analyse de l'évolution réelle. D'autant que les critères sociaux se sont dégradés dans le département depuis 20 ans.

Sur le terrain, pas d'amélioration visible : les différentes politiques éducatives engagées depuis une dizaine d'années n'ont jamais été financées à hauteur des besoins.

Chaque Inspecteur ou Inspectrice d'académie a donc procédé à un bricolage permanent pour être en phase avec les directives ministérielles ô combien éloignées des préoccupations des enseignant·es. Certains dispositifs ont été démantelés sans états d'âme pour en créer de nouveaux (les « Plus de maîtres que de classes » ont pratiquement tous été absorbés par les dédoublements CP/CE1 en REP). Comme cela ne suffisait pas, l'administration a carrément supprimé l'année dernière 11 postes de remplacement, alors même que ces postes sont indispensables au bon fonctionnement de l'institution (remplacement congés maladie, de formation, décharges de directions, des PEMF, etc...) notamment dans cette période difficile.

Conséquence : le manque de remplaçant·es se fait cruellement ressentir actuellement, alors même que les effets de la pandémie requièrent un nombre plus important de ce type de postes. On en arrive très souvent à des situations que certains qualifieraient d'abracadabrant, où les élèves sont par nécessité répartis dans d'autres classes alors même que le brassage des enfants est interdit !

Pour couronner le tout, les RASED, postes utilisés comme fusibles sous la législature Sarkozy, n'ont jamais été réabondés depuis dans notre département, laissant les enseignant·es seul·es face aux enfants en grande difficulté !

Un plan d'urgence doit être rapidement déployé pour permettre la mise en place d'un soutien renforcé au plus près des élèves les plus fragiles qui ont subi de plein fouet les effets néfastes de la crise sanitaire.

D'ores et déjà, la FSU appelle à manifester pendant le CDEN, mercredi 10 mars, afin de porter les revendications légitimes pour une école de qualité et dénoncer les suppressions de postes dans le secondaire et le primaire.

Contrairement aux allégations de notre ministre, le système éducatif est à bout de souffle, les moyens mis à disposition des équipes étant bien trop maigres pour permettre la mise en place d'un projet ambitieux permettant de réduire les inégalités dans nos écoles.

La FSU ne peut cautionner une politique réactionnaire pour le service public. La pandémie a beau être brandie comme une excuse à tout, la responsabilité politique relève de l'action ou de l'inaction du gouvernement dans les domaines sociaux, économiques, climatiques. Et la honte de la loi Sécurité Globale ne musellera pas les contestations légitimes, dont le champ s'élargit et se coordonne jour après jour. La FSU y prendra toute sa part, comme le lui demandent ses syndiqué·es et les personnes qui élisent ses représentant·es aux élections professionnelles.